



Ref : 16-08-01-FA

AIR FRANCE  
Monsieur Gilles GATEAU  
Directeur Général Adjoint Ressources  
Humaines  
45 rue de Paris  
95747 ROISSY CDG Cedex

Roissy, le 5 août 2016

Monsieur le Directeur,

Votre courrier du 2 août a retenu toute notre attention.

Nous partageons, et c'est même une priorité pour l'UNAC, votre volonté de parvenir à un accord.

Cependant, la prolongation de l'accord actuel jusqu'en février 2017 de manière unilatérale ne peut nous satisfaire.

Nous ne pouvons nous contenter de règles unilatérales sachant que le temps restant avant l'échéance de l'accord collectif du PNC 2013/2016 nous semble suffisant pour atteindre notre objectif commun : un accord applicable au 1<sup>er</sup> novembre 2016.

Nous vous demandons donc de bien vouloir mettre en place un calendrier de négociation ambitieux à compter du 24 août de manière à finaliser nos discussions pour la fin octobre.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de notre considération distinguée.

Flore ARRIGHI

Présidente de l'UNAC

